

FICHE D'ANALYSE GENRE SECTORIELLE:

FEMMES ET BIODIVERSITÉ AU TCHAD



2022



Projet réalisé par DAI Global Belgium



Projet financé par l'Union européenne

SOMMAIRE

**1.
Présentation de la
fiche**

P.04

**2.
Cadre politique**

P.11

**3.
Cartographie des
acteurs**

P.15

**4.
Recommandation
de la Délégation
de l'Union
européenne au
Tchad**

**5.
Annexes**

P.24

P.22

1. PRÉSENTATION DE LA FICHE

Cette fiche présente les principaux enjeux de genre dans le secteur de la biodiversité au Tchad. Elle vise à guider le personnel opérationnel de la Délégation de l'Union Européenne (DUE) au Tchad pour intégrer la dimension genre dans les programmes en cours et/ou l'élaboration des futurs programmes et garantir leur alignement avec les domaines thématiques du Plan d'Action Genre (GAP) III de l'UE, les priorités du gouvernement tchadien tout en répondant aux principaux problèmes identifiés par l'Analyse Sectorielle de Genre. Cette fiche technique suit la structure du modèle de document d'action de l'UE.

1.1 LES PRINCIPAUX ENJEUX DE GENRE AU SEIN DE LA BIODIVERSITÉ AU TCHAD

Le Tchad est considéré comme un des pays les plus vulnérables au monde face aux impacts du changement climatique. En raison des profonds dérèglements climatiques subis au cours des dernières décennies, le pays est confronté à de nombreux défis environnementaux : dégradation du potentiel productif des ressources naturelles et des habitats naturels, perte de biodiversité, ensablement des oasis, développement d'espèces envahissantes et pollutions diverses, le tout aggravé par la pression anthropique croissante et les modes de gestion des ressources naturelles inadaptées¹. L'économie nationale s'en retrouve fortement affectée. Le déplacement des éleveurs et agriculteurs vers des zones plus propices à leurs activités intensifie la pression sur les ressources naturelles avec comme corollaires la dégradation des écosystèmes et l'accentuation des conflits intercommunautaires².

Pour les hommes et les femmes des pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés, la biodiversité est indispensable à leur survie et à celle de leurs familles. Elle fait également partie de leurs systèmes de croyance et de leurs valeurs culturelles et spirituelles.

Biodiversité³

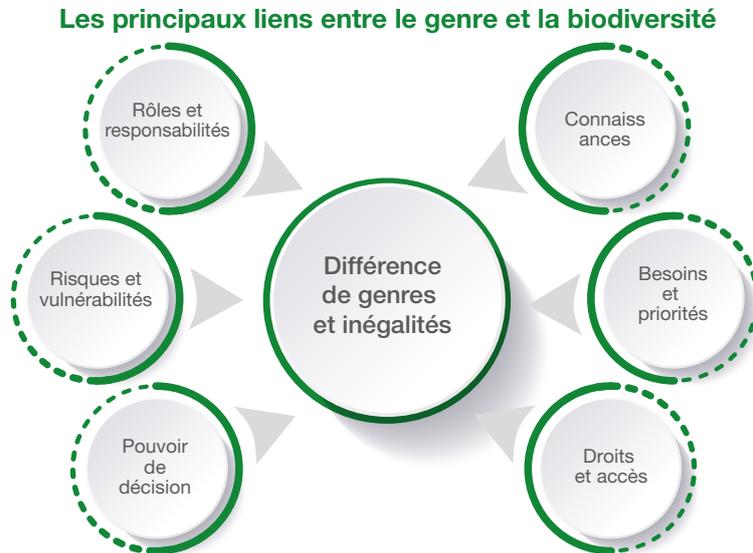
La biodiversité (ou diversité biologique) désigne la variété et la variabilité de la vie sur Terre sous toutes ses formes et dans toutes ses interactions. Elle englobe la diversité au sein des espèces et entre elles, ainsi que celle des écosystèmes.

1- MEEP (2021). *Connaissances, attitudes et comportements en lien avec le genre et les changements climatiques au Tchad. Pistes de réflexion pour éclairer le processus de plan national d'adaptation (PNA)*. Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) du Gouvernement du Tchad et le Réseau mondial de PNA.

2- Ibid.

3- <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/biodiversity/>

Le genre se réfère aux rôles sociaux joués par les femmes et les hommes et les relations de pouvoir entre eux dans une société à un moment donné. Considérer les questions de genre en relation avec la biodiversité implique d'identifier l'influence des rôles et des relations de genre sur l'utilisation, la gestion, et la conservation de la biodiversité. Ces rôles des femmes et des hommes dans la gestion de la biodiversité, ainsi que les droits et l'accès des hommes et des femmes aux ressources varient d'un pays à l'autre et d'une culture à l'autre. Toutefois, dans la plupart des cas, il existe des différences et des inégalités fondées sur le sexe qui découlent de normes culturelles et qui tendent à défavoriser les femmes.



Ces différences de genre dans les rôles et les responsabilités ainsi que les inégalités en matière de droits et d'accès, constituent la base d'autres différences et d'inégalités liées à la biodiversité (connaissances, besoins et priorités, risques et vulnérabilités, et pouvoir de décision). Si les différences et les inégalités entre les sexes influencent l'utilisation et la conservation des ressources biologiques, les changements dans la disponibilité et la gestion de la biodiversité peuvent affecter différemment les femmes et les hommes, ce qui peut perpétuer ou atténuer les inégalités.

1.1.1 Enjeu 1 - Différence de genre dans l'accès, la gestion et la conservation de la biodiversité

En vertu de leur socialisation sexuée, les femmes et les hommes jouent des rôles différents au sein de la famille, du travail ou de la communauté. Ces rôles exercent une influence sur les rapports des femmes et des hommes avec la biodiversité et les écosystèmes, mais également sur leur utilisation et gestion.

- ▶ **Au Tchad, la division du travail selon le genre attribue aux femmes la plupart du travail « reproductif » (les tâches ménagères, la garde et les soins aux enfants et aux malades, la collecte du bois et de l'eau, etc.) :**
 - Dans les ménages ruraux, ce sont les femmes qui vont principalement chercher l'eau (75% comparativement à 4% pour les hommes⁴).
 - Les femmes tchadiennes ont tendance à être plus impliquées que les hommes dans l'économie du ménage ce qui présuppose l'utilisation d'une grande variété d'espèces issue de la biodiversité servant à fabriquer de la nourriture ou des médicaments.
- ▶ **Au Tchad les femmes sont les premières responsables de l'agriculture de subsistance:** le rôle des hommes est de labourer les terres tandis que les femmes effectuent le reste du travail, tant au niveau de la production que de la transformation. Les femmes s'investissent généralement dans les activités agricoles les moins lucratives, s'occupant le plus souvent des activités de production vivrières de subsistance pour la consommation domestique, tandis que les hommes se chargent des filières plus porteuses. L'utilisation par les hommes de la terre, de l'eau, des végétaux et des animaux à des fins commerciales est davantage valorisée que les usages domestiques que les femmes en font. Un accent particulier est à mettre sur la biodiversité agricole et le savoir traditionnel des femmes.



En raison de leurs rôles spécifiques :

- **Les femmes et les hommes ont une compréhension différente de la biodiversité:** par exemple, les femmes et les hommes n'accordent pas la même valeur aux mêmes produits.
- **Les femmes et les hommes ont des attitudes différentes par rapport à la biodiversité :** par exemple certaines études montrent que les femmes ont un plus grand engagement en matière de protection de la biodiversité.
- **Les rôles des femmes sont souvent moins visibles et moins valorisés que ceux des hommes.**
- **Les femmes et les hommes ont des connaissances différentes de la biodiversité et des écosystèmes.** Les connaissances des femmes sont souvent sous-évaluées.
- **Les besoins et les priorités en matière de ressources biologiques diffèrent entre les femmes et les hommes.** Les besoins des femmes sont souvent sous-évalués ou négligés par rapport à ceux des hommes.

1.1.2 Enjeu 2 - Différence de genre dans les effets liés à la perte de la biodiversité au Tchad

La plupart des conséquences liées à la dégradation de la biodiversité sont communes à l'ensemble de la population. Néanmoins, les femmes et les hommes peuvent subir les impacts de la perte de la biodiversité de façon différente, les femmes en étant souvent affectées de manière disproportionnée. En effet la division sexuelle du travail, la nature sexuée de la gestion des ressources, associée à un accès inégal aux droits, à une inégale répartition du pouvoir au sein de la famille et de la communauté rend de nombreuses femmes particulièrement vulnérables aux effets de la perte de biodiversité.

- ▶ **L'accessibilité à certaines ressources (eaux, bois et chauffage) devient plus difficile et accroît la charge de travail des femmes.**

Dans la plupart des communautés tchadiennes, les ménages sont approvisionnés en eau par les femmes. De ce fait, ces dernières sont les plus impactées dans les situations d'éloignement des sources d'alimentation en eau potable. À mesure que les réserves d'eau douce s'épuisent, les femmes et les jeunes filles doivent parcourir chaque jour de plus grandes distances pour collecter de l'eau pour leurs communautés. Elles devront y consacrer plus de temps au détriment d'autres activités productives et de la scolarisation, ce qui accroît les écarts existants.

5- L'analyse genre réalisée dans le cadre du projet « Accès à l'eau potable et assainissement » du 10ème FED a confirmé que dans la majorité des ménages, les femmes et les filles sont les principales collectrices de l'eau et du bois et que cette collecte est première préoccupation des femmes. (Projet FED-2010/021-976, Rapport des études socioéconomiques, environnementales, genre, 2012).

75% des femmes des ménages ruraux contre 4% des hommes se chargent d'aller chercher l'eau⁵ au Tchad.

Pour 45% des ménages, la collecte d'eau prend plus de 30 minutes par jour et 6,4% des ménages y mettent plus de 3 heures quotidiennement au Tchad.

Les difficultés d'accès à l'eau ont aussi un impact sur la santé (recrudescence des maladies hydriques), la santé sexuelle et reproductive, et la dignité et la protection des femmes et des filles contre les violences : une source d'eau lointaine, aussi bien qu'une source d'eau proche mais non sécurisée peut rendre les filles et les femmes vulnérables aux viols et aux harcèlements et compliquer leur gestion de l'hygiène et de la santé sexuelle et reproductive. Cette insécurité et cette surcharge de travail sont accentuées par la faiblesse des services publics (par la faiblesse des services publics (insuffisance des transports publics, de l'eau et de l'assainissement...), voire des dispositions discriminatoires (inégalités foncières).

► **La perte de la biodiversité peut exiger des changements de cultures entraînant un accroissement de la charge de travail des femmes, des pertes de revenus et des risques de pénuries alimentaires.**

Au Tchad, l'une des premières conséquences des changements climatiques est l'adaptation du calendrier agricole aux fluctuations de la pluviométrie qui accroissent la charge du travail domestique des filles/femmes⁶.

Les femmes rurales sont responsables des tâches « reproductives »⁷ auxquelles elles dédient en moyenne 63 heures par semaines⁸.

Les femmes sont particulièrement affectées par des changements climatiques qui rendent les précipitations irrégulières du moment où la plupart de leurs cultures sont irriguées et qu'elles ne disposent pas des moyens techniques qui facilitent l'irrigation des terres. Par ailleurs, le retard des pluies implique une période de concentration d'activités agricoles et ménagères accomplies par les femmes. La productivité agricole, qui représente la source d'alimentation et de revenus des ménages, est susceptible de connaître des fluctuations. En cas de baisse de production, la survie des ménages repose essentiellement sur les femmes qui doivent s'adonner à diverses activités pour subvenir à leurs besoins d'alimentation et de soins, ainsi qu'à ceux de leurs enfants⁹. Une augmentation du travail avec une pénurie alimentaire peut avoir des impacts sur la santé des femmes, des personnes âgées et des enfants.



En raison des crises alimentaires récurrentes, le Tchad enregistre un des taux de malnutrition aiguë les plus importants d'Afrique.

En 2019, 32% de la population tchadienne souffre de malnutrition chronique¹⁰.

Les ménages ayant une femme comme cheffe avaient le double de probabilité de souffrir d'insécurité alimentaire par rapport aux ménages avec un chef homme¹¹.

La malnutrition touche en 2019 40% des enfants de 0-5 ans¹².

► **De nombreuses études sur les catastrophes dans le monde montrent que la sécheresse et les inondations tuent souvent plus de femmes que d'hommes.**

Non seulement leur taux de mortalité est plus élevé, mais les violences à leur égard (viols, trafic d'êtres humains, violences domestiques, etc.) augmentent aussi de façon exponentielle pendant et après une catastrophe. La majorité des catastrophes entraîne un fardeau supplémentaire pour les femmes et les filles, qui doivent assumer un travail non rémunéré comme par exemple administrer des soins ou approvisionner le foyer en eau et en nourriture¹³.

6- Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale (Septembre 2020). *Analyse genre et changements climatiques*.

7- Les tâches reproductives incluent: la cuisine, le ménage, les soins aux personnes âgées ou malades, la lessive, les corvées d'eau et de bois de chauffe.

8- Oxfam (2013), *Six réalités sur les inégalités entre les hommes et les femmes dans le monde rural au Tchad*

9- Beasemda L. (2016), *Violences basées sur le genre et discrimination des filles et des femmes dans la région du Logone Occidental. Rapport d'étude*, p. 39.

10- Gouvernement du Tchad, UNICEF, USAID et Programme alimentaire mondial (2018), *Enquête nationale de nutrition et de mortalité rétrospective chez les enfants et la population générale, Selon la méthodologie SMART. Voir : <https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/2019/01/TCHAD-RAPPORT-FINAL-ENQUETE-SMART-2018.pdf>*

11- Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation, FAO, PAM, *Enquête nationale de la sécurité alimentaire des ménages ruraux, Novembre 2013*.

12- MICS 2019.

13- UNDP (2010) *Bureau pour la prévention des Crises et le Relèvement, Genre et Catastrophes*.

► La perte de la biodiversité accroît les tensions sur les rapports de genre :

Il faut en tenir compte pour la définition des stratégies d'adaptation et d'atténuation. Cependant, les projets environnementaux ignorent souvent cette réalité ou profitent de cette division du travail pour mettre en œuvre leurs initiatives (plus de charge de travail pour les femmes), sans profiter de l'opportunité qu'ils ont de transformer les schémas socioculturels, d'autonomiser les femmes et de construire des communautés et des sociétés durables et équitables.

1.1.3 Enjeu 3 - Différence de genre dans les capacités de résilience face aux effets liés la perte de la biodiversité au Tchad

Au Tchad différents facteurs affectent les capacités de résilience des femmes face aux effets de la perte de la biodiversité. Les femmes disposent de moins d'options que les hommes, ce qui les rend plus vulnérables. Pour s'y adapter, elles sont susceptibles de nécessiter davantage de ressources que celles qu'elles détiennent en raison des discriminations dans la loi, des écarts de revenus et des ressources économiques et sociales moins importantes.

Les femmes au Tchad ont un accès inégal aux ressources (éducation, foncière, financière, etc.) : les coutumes et traditions pèsent sur les femmes et freinent l'application effective de leurs droits. Les femmes ne contrôlent pas l'accès au foncier et plus généralement aux moyens de production. Elles rencontrent des difficultés d'accès aux ressources et aux infrastructures de base comme l'éducation, l'eau potable, l'assainissement, la mobilité.

<p>Accès à la formation et à l'éducation</p>	<p>Selon l'EDS-MISC 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le taux d'analphabétisme est très élevé, avec un taux de 99,4% chez les femmes et 61,7% chez les hommes de 15 à 49 ans. Alors que l'analphabétisme chez les hommes est plus grave en milieu rural (69%) qu'en milieu urbain (38%), celui des femmes est à 99% tant en milieu rural qu'urbain. Le taux net de fréquentation scolaire a largement diminué au cours des dernières années. Il est passé de 54% (2015) à 45% (2019) pour les garçons et de 48% (2015) à 40% (2019) pour les filles. Le taux d'achèvement de l'école primaire est de 27% (30% pour les garçons et 23% pour les filles). Seulement 12% des femmes ont un niveau d'instruction au moins secondaire (contre 30% des hommes).
<p>Accès à l'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> Moins de 1% des Tchadiennes sont exposées aux médias de masse. 1% utilise un ordinateur. 32% possèdent un téléphone mobile (contre 70% des hommes)¹⁴.
<p>Accès à l'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le taux d'activité est plus important chez les hommes (72%) que chez les femmes (49%)¹⁵. 98,7% des femmes tchadiennes sont en situation d'emploi vulnérable¹⁶. 74,6% des femmes travaillent dans le secteur agricole¹⁷.
<p>Accès au financement</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le taux de femmes possédant un compte dans une institution bancaire est passé de 5% en 2011¹⁸ à 15% en 2017¹⁹. 12% de femmes ont accès au crédit et 20% connaissent le lieu d'octroi de crédit²⁰. La décision de contracter un crédit n'est pas toujours facile, car les femmes doivent souvent requérir l'avis des époux.

14- EDS-MICS 2019

15- Données de la Banque mondiale (estimations nationales) (2019).

Voir : <https://data.worldbank.org/indicator/SL.TLF.CACT.MA.NE.ZS?locations=TD&view=chart> et <https://data.worldbank.org/indicator/SL.TLF.CACT.FE.NE.ZS?locations=TD&view=chart>

16- Données de la Banque mondiale (2019), voir : <https://data.worldbank.org/indicator/SL.EMP.VULN.FE.ZS?locations=TD>

17- FAO (2021). Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural. République du Tchad

18- Ibidem

19- Base de données Global Findex 2017. Voir : <https://www.findexgateway.org/fr/pays/tchad>

20- Données disponibles seulement pour les femmes

Accès moyens de productions	<ul style="list-style-type: none"> Les femmes n'ont souvent pas accès à la traction animale ou mécanique qui allègerait leur travail.
Accès et contrôle du foncier	<ul style="list-style-type: none"> En milieu rural, seulement 15% des femmes possèdent de la terre en propre (21% les partagent avec d'autres personnes)²¹, alors que 58 % des hommes sont propriétaires (7% qui la partagent)²². Quand les femmes se voient allouer une parcelle de terre à cultiver, elles en ont rarement le contrôle, et les zones les plus fertiles demeurent toujours sous le contrôle de leurs homologues masculins.

D'autres facteurs de différenciation tels que l'âge, le statut socio-économique et l'origine ethnique sont également des déterminants dans ce contexte tout comme les facteurs liés aux conflits et à l'insécurité, la violence (le déni de ressources, agressions physiques et sexuelles), la restriction de leurs droits, et la réduction de leur mobilité et de leur participation aux prises de décisions²³. Ils contribuent à perpétuer ou à accentuer les inégalités de genre.

1.1.4 Enjeu 4 - Une faible représentation des femmes dans les rôles de leadership et leur participation limitée à la prise de décision.

- Au Tchad les hommes ont plus souvent accès aux institutions qui fixent les priorités et prennent les décisions en matière de protection de la biodiversité et de changement climatique. La voix des femmes n'est pas prise en compte.

Femmes et prise de décision au Tchad

Dans les instances de Transition	Au niveau sectoriel, régional et local
<ul style="list-style-type: none"> Le Conseil Militaire de Transition ne contient aucune femme. Le Gouvernement de Transition avant son remaniement en février 2022 comptait 9 femmes ministres et secrétaires d'État sur 40 (22,5%)²⁴. Le Conseil National de Transition, parlement provisoire est composé de 93 membres dont 1/3 sont des femmes²⁵. 	<ul style="list-style-type: none"> Les femmes sont minoritaires dans la représentation aux fonctions et aux postes de responsabilité de tous les ministères : 29% sont cheffes de service, 14% cheffes de division, 12% directrices générales et 13% directrices techniques. Au niveau du commandement territorial, on ne compte que 2 femmes Préfètes sur 56 (3,6%) et aucune femme sur les 23 gouverneurs de région. L'exécutif communal issu des élections de 2011 compte 5 femmes maires sur 43 (12%). Seul.e.s 13% des conseiller.ères municipaux.ales sont des femmes. Dans les sphères de prise de décisions du secteur agricole, les femmes représentent 19%²⁶.

Source : Profil genre Tchad 2021

21- EDS-MICS 2015.

22- EDS-MICS 2015

23- Colette Benoudji, Virginie Le Masson, Erlande Fanord (2018). *Etude sur le Genre et la Résilience. Rapport final pour le projet RESTE/Trust Fund au Tchad.*

24- "Tchad: remaniement partiel du gouvernement https://www.alwihdainfo.com/Tchad-9-femmes-dans-le-gouvernement-de-transition-de-Pahimi-Padacke_a103373.html

25- <https://fr.africanews.com/2021/10/05/tchad-les-membres-du-conseil-de-transition-ont-pris-fonction/>

26- Beassemda L. (2016), *op. cit.*

► **Leur participation est faible aussi au niveau de la prise de décision communautaire:**

- Bien qu'elles soient plus impliquées qu'auparavant dans les organisations et parfois même majoritaires au niveau des organisations de base, les femmes sont encore peu présentes dans les instances dirigeantes.
- Les hommes assurent les rôles de décideurs dans les affaires publiques et sont seuls à prendre les décisions qui engagent les ménages et la communauté. Bien souvent, ils ne sont pas conscients des besoins et des préoccupations propres aux femmes, qu'ils ne peuvent pas relayer de façon adéquate dans les rencontres publiques.

► **Un pouvoir décisionnel très limité des femmes au sein des ménages :**

- Selon l'EDS-MICS (2015), seulement 24% des femmes rurales participent aux décisions sur leurs soins de santé et 39% aux décisions sur les achats importants du ménage. Au contraire, les hommes ruraux qui participent aux décisions sur leurs soins de santé et sur les achats importants du ménage sont respectivement de 97% et 94%. Ce faible pouvoir de décision des femmes rurales au sein des ménages entrave la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- La tradition impose parfois que le chef de ménage parle pour tout le ménage. Cependant, de nombreux hommes ne sont pas conscients des inquiétudes propres aux femmes et ne peuvent donc pas les relayer de façon adéquate dans les rencontres publiques. C'est pourquoi il faut trouver d'autres moyens pour prendre en considération le savoir des femmes, leurs besoins et leurs exigences et pour déterminer leurs responsabilités et leurs contributions à la gestion de la biodiversité agricole.



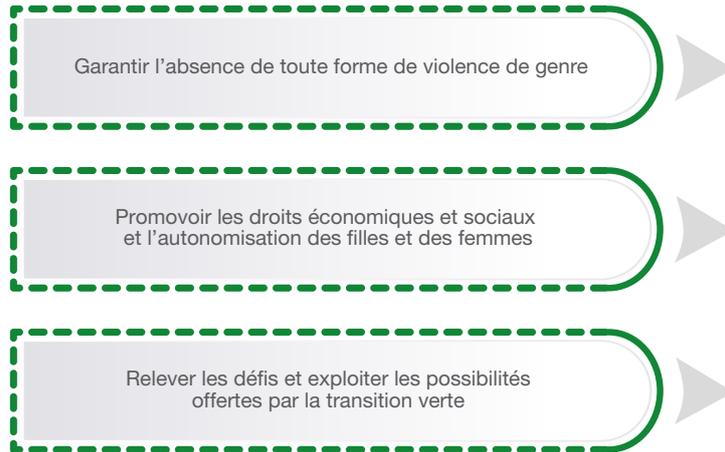
Les attentes et les perspectives des femmes par rapport à la biodiversité ne sont pas suffisamment prises en considération dans les politiques et les programmes nationaux. Les intérêts des hommes dominent. Les décisions prises peuvent avoir des impacts directs et négatifs sur les femmes et leurs activités. Il est donc essentiel qu'elles participent sur un pied d'égalité aux décisions relatives à la biodiversité. Certaines mesures d'atténuation, comme celles qui touchent à l'utilisation des terres, peuvent modifier l'équilibre de la répartition des ressources économiques et sociales entre les femmes et les hommes mais aussi entre les différentes communautés, ce qui peut avoir pour effet l'exacerbation des inégalités.

Beassemda L. (2016), op. cit.

2. CADRE POLITIQUE

2.1 CADRE POLITIQUE DE L'UE EN MATIERE DE GENRE

Le GAP III de l'UE contient trois domaines thématiques en lien avec la thématique de cette fiche :



Un tableau présentant tous les objectifs thématiques spécifiques (STO) pertinents et les indicateurs de projet correspondants est présenté à l'annexe I.

2.2 CADRE POLITIQUE NATIONAL

2.2.1 La politique nationale de genre et sa cohérence avec la protection de la biodiversité

POLITIQUE/ PROGRAMME	LIEN AVEC LA BIODIVERSITÉ ET/OU LE GENRE
<p>La Politique Nationale Genre (PNG)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adoptée par Décret n° 2035/PR/MFPPESEN en 2017 et son plan national d'action 2019–2023 validé en décembre 2018. La PNG est assortie d'une Stratégie Nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (République du Tchad, 2014). • La vision de la PNG est : « D'ici à 2030, le Tchad sera un pays débarrassé de toutes les formes d'inégalités et d'iniquités de Genre, de toutes les formes de violences où les hommes et les femmes ont la même chance d'accès et de contrôle des ressources et participent de façon équitable au niveau des instances de prise de décision en vue d'un développement durable ». L'objectif de la PNG est de : «Promouvoir l'Egalité entre les hommes et les femmes en vue d'un développement durable ». • La PNG ne mentionne pas d'articulation avec les politiques climatiques. Elle insiste sur les facteurs socio-culturels et traditionnels qui affectent l'accès à la terre pour les femmes et les jeunes, et sur le partage inéquitable des revenus issus des ressources naturelles et de la pêche qui jouent un rôle important dans la vulnérabilité différenciée des femmes et des hommes face aux changements climatiques. Néanmoins, elle ne mentionne pas clairement le lien entre les inégalités de genre et les stratégies de réponse face aux changements climatiques ou de réduction des risques et catastrophes naturelles²⁷.

2.2.2 Le cadre de la planification du développement du pays

POLITIQUE/ PROGRAMME	LIEN AVEC LA BIODIVERSITÉ ET/OU LE GENRE
<p>Visions 2030, le Tchad que nous voulons</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Document politique qui encadre les plans quinquennaux du gouvernement jusqu'en 2030. • 4 axes principaux : I) le renforcement de l'unité nationale, II) le renforcement de la bonne gouvernance et de l'État de droit, III) le développement d'une économie forte et compétitive, IV) l'amélioration de la qualité de vie des Tchadiens. • Le point fort de ce document, par rapport à l'égalité de genre, est la prise en compte de cet aspect dans le 4ème axe : améliorer les conditions de vie de la population et réduire les inégalités sociales. À cette fin, deux de ces objectifs spécifiques sont relatifs à la réduction de deux disparités de genre : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une politique éducative pour atteindre la parité filles/garçons. - Adopter un texte relatif au quota (45% en 2030) pour la promotion des femmes dans les instances de prise de décisions du pays. • Le point faible est la tendance à considérer la question « genre » seulement comme une question d'équité et donc d'inclusion des femmes et des filles en tant que groupe vulnérable. Il n'y a pas une considération des inégalités de genre en tant qu'obstacles à la croissance économique, à la gestion des ressources naturelles et à la réalisation de l'état de droit et de la bonne gouvernance. Les trois autres axes sont donc aveugles au genre : ils ne considèrent pas comment les rôles et les relations de genre et les modèles de féminité et de masculinité influencent les différents secteurs. En outre, aucune des orientations stratégiques des trois premiers axes n'intègre la valorisation du rôle et de la participation des femmes et la réduction des inégalités de genre.
<p>Plan National de Développement (2017-2021)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Premier document de planification opérationnelle de la Vision 2030. • Sa mise en œuvre vise à accélérer la transformation structurelle dans les domaines sociaux, de la gouvernance et de l'État de droit, de l'économie et de l'environnement. Son objectif général est de « jeter les bases d'un Tchad émergent dans un climat de stabilité ». Il comprend quatre axes stratégiques : le renforcement de l'unité nationale ; le renforcement de la bonne gouvernance et de l'État de droit ; le développement d'une économie diversifiée et compétitive ; l'amélioration de la qualité de vie de la population Tchadienne. • Au niveau du genre, le PND stipule que « le principe cardinal de l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas occulté grâce aux efforts d'insertion des femmes aux plans économiques, sociaux et politiques qui seront réalisés »²⁸. • Néanmoins, le PNDP ne semble pas outillé pour répondre adéquatement aux enjeux de l'inégalité de genre : <ul style="list-style-type: none"> - Le diagnostic stratégique occulte plusieurs enjeux critiques à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes. - Dans les résultats, les questions d'inégalités de genre sont peu représentées ou présentées de façon trop générale. - Cette politique ne répond pas à l'axe 4 de la Vision 2030 et n'est pas alignée avec la PNG.

27- MEEP (2021). *Connaissances, attitudes et comportements en lien avec le genre et les changements climatiques au Tchad. Pistes de réflexion pour éclairer le processus de plan national d'adaptation (PNA)*. Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) du Gouvernement du Tchad et le Réseau mondial de PNA.

28- PND 2017-2021, p. 10.

2.2.3 La cohérence des programmes et des stratégies nationales dans le secteur de la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique et la politique nationale de genre.

POLITIQUE/ PROGRAMME	LIEN AVEC LA BIODIVERSITÉ ET/OU LE GENRE
<p>Contribution déterminée au niveau national de 2021 (CDN)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La CDN s'appuie sur deux études genre : la première sur le genre et le changement climatique au Tchad, la deuxième sur l'intégration du genre dans le processus PNA, qui ont souligné l'importance d'intégrer la composante genre dans les programmes relatifs aux changements climatiques au Tchad. • La CDN mentionne la faible compréhension du concept de genre par les différents acteurs et des liens avec les changements climatiques. • Elle mentionne que les difficultés d'accès des femmes et des jeunes filles aux ressources (éducation, foncier) dans un contexte général de contraintes socioculturelles : coutumes, normes et traditions pèsent sur les femmes et freinent l'application effective de leurs droits. Elle met en avant que « les femmes ne sont pas dans la même position que les hommes pour faire face aux impacts négatifs associés au changement climatique et n'ont pas les mêmes capacités et possibilités pour y faire face, ce qui fait qu'elles sont plus exposées ou vulnérables.» • Elle indique que « les options prioritaires identifiées pour faire face à ces questions comprennent entre autres, la facilitation à l'accès à la terre aux femmes, le développement des filets sociaux ou le développement d'une base nationale de données désagrégées.» • Elle reprend les 3 priorités transversales importantes à avancer dans les deux volets de la CDN, adaptation et atténuation : renforcer les capacités en genre des ministères, systématiser l'intégration de l'approche genre et garantir l'accès des femmes aux sphères de prise de décision.
<p>Stratégie Nationale et Plan d'action de la Diversité Biologique (2014-2010)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En 1992, le Tchad a adhéré à la Convention internationale sur la Diversité Biologique (CDB). Il s'agit d'un traité juridiquement contraignant à vocation mondiale, que le Tchad a ratifié le 30 avril 1993. Cette Convention définit trois objectifs principaux : <ul style="list-style-type: none"> - La conservation de la biodiversité ; - L'utilisation durable des éléments qui la constitue ; - Et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. • L'état Tchadien a adopté 127 mesures regroupées autour de ces trois objectifs spécifiques pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale et le Plan d'Action de la Diversité Biologique (2014-2020) mais aucune de ces mesures ne s'adresse spécifiquement aux femmes ou au genre. • Les informations dont nous disposons à ce jour ne nous disent pas que le Tchad dispose d'une stratégie ou d'un plan d'action réactualisé.
<p>Stratégie Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques (SNLCC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborée et adoptée en conseil des Ministres en septembre 2018. • Sa vision est d'asseoir une économie résiliente vis-à-vis du climat en s'inscrivant dans une trajectoire de développement moins émettrice de gaz à effet de serre. • La finalité de la SNLCC est de concourir à la transformation structurelle de l'économie tchadienne par la mise en œuvre des actions d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques conformes aux principes de développement durable et qui contribuent à accroître de manière durable et équitable la productivité et les revenus agricoles. • La SNLCC considère les associations et organisations des femmes comme étant parmi les acteurs principaux de sa mise en œuvre. • La SNLCC préconise le développement des plaidoyers auprès des décideurs politiques pour l'accroissement des flux financiers liés à la lutte contre les changements climatiques en faveur des collectivités locales en veillant à prendre en compte l'égalité hommes-femmes, les jeunes et les groupes les plus vulnérables.

28- PND 2017-2021, p. 10.

29- Sarr et Djoula. 2020. Tchad - analyse genre et changements climatiques. Projet de renforcement de la résilience des communautés locales face à l'impact des changements climatiques au Tchad. Fond National de l'Eau.

<p>Politique Nationale de l'Environnement (PNE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Validée en 2020. Elle encadre tous les plans, les stratégies et les interventions en matière de gestion durable des ressources naturelles. • Le genre est inclus parmi les 10 principes directeurs. • Néanmoins, aucun élément de prise en compte de la dimension genre ne figure tout au long du texte. <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse du contexte n'intègre pas l'analyse genre. - Les objectifs sans exception (l'objectif général, les objectifs spécifiques, les objectifs stratégiques) ne montrent aucune contribution à l'égalité de genre. - Aucun résultat ni activité n'inclut un ciblage des besoins et vulnérabilités spécifiques des femmes et des filles et/ou leur participation et valorisation dans la gestion des ressources naturelles.
<p>Premier Plan National d'Adaptation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le premier PNA sera mis en œuvre concomitamment avec la mise en œuvre de la CDN actualisée pour la période 2021-2026. • Le gouvernement a opté pour un processus en deux étapes pour élaborer ce document avec un « document de PNA préliminaire » et un « document de PNA final.» • Document stratégique qui présente les priorités d'adaptation et vient renforcer la perspective à long terme et les liens entre les priorités d'adaptation, les besoins de développement durable ainsi que le Plan National de Développement. • L'intégration de l'approche genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions d'adaptation figure parmi les objectifs. • Le genre et l'action sociale figurent au rang n°6 des 8 priorités identifiées. • Pour chaque domaine d'intervention un nombre d'options d'adaptation prioritaires ont été identifiées sur la base des priorités nationales.

3. CARTOGRAPHIE DES ACTEURS

Le tableau ci-dessous présente les acteurs nationaux concernés. Des recommandations spécifiques pour renforcer les capacités de chaque catégorie d'acteurs sont présentées dans la section des recommandations.

CATÉGORIES D'ACTEUR	PRÉSENTATION ET ANALYSE
<p>Département ministériel</p>	<p>Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfance (MFFPE) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordination des interventions en matière d'égalité et d'équité de genre, autonomisation de la femme, appui-conseil, suivi-évaluation et plaidoyer pour l'égalité et l'équité de genre, ainsi que mobilisation des ressources destinées à financer la mise en œuvre des politiques et des programmes de développement. • Ce ministère est chargé de la mise en œuvre de la PNG et de son plan d'actions (PA-PNG). Pourtant, ses actions se limitent généralement à l'amélioration des conditions de vie des femmes sans contribuer à changer leur position dans la société. • Il ne dispose pas des moyens adéquats pour lui permettre de remplir convenablement ses fonctions. <p>Les Points Focaux Genre(PFG) des autres administrations publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnaire nommé.e et mis.e en place par chaque ministère, à la demande du ministère chargé des questions de genre, afin de veiller à l'intégration des questions de genre dans les politiques, les stratégies, les programmes et les projets ou toute autre intervention de leurs administrations. • Les Points Focaux Genre n'ont pas la capacité d'influer véritablement sur les décisions au sein de leurs administrations, du fait de leur profil, de leur position peu stratégique et souvent cloisonnée, et de leur manque d'institutionnalisation (inexistence de ce poste dans l'organigramme du ministère). • Elles/ils ne disposent pas non plus des moyens, des ressources financières et des outils techniques nécessaires pour jouer pleinement leur rôle en vue de l'effectivité de l'intégration du genre et de son institutionnalisation. • Roulement élevé du personnel chez les PFG, ce qui coupe les canaux de communication et il n'existe pas un mécanisme de suivi-évaluation des activités de ceux-ci par le ministère de la Femme ou leur administration. Les nouveaux.elles PFG ne sont parfois même pas mis en contact avec le MFFPE³⁰. • La collaboration entre ce ministère et les autres départements sectoriels n'est pas suffisamment développée pour susciter une pleine appropriation des engagements en la matière par tous les secteurs. En amont et à l'aval des politiques sectorielles, les outils d'analyse de genre ne sont pas systématisés à travers les systèmes de planification, de mise en œuvre et de redevabilité, pour inspirer les bases d'informations ventilées par sexe³¹. <p>Ministère de l'Agriculture³² :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La dynamique de l'intégration du genre dans les politiques nationales par le ministère de l'Agriculture se construit à travers différentes portes d'entrées qui incluent: i) l'élaboration des instruments de politiques nationales et sectorielles; ii) l'institutionnalisation des journées commémoratives; iii) l'appui des partenaires techniques et financiers; iv) les rôles des acteurs non étatiques et des mouvements associatifs féminins, promoteurs de l'égalité des sexes • Dans le processus d'élaboration des instruments nationaux et sectoriels, la tendance observée est de formuler des axes prioritaires intégrant les inégalités sociales et les questions de genre. Cependant, les analyses contextuelles pouvant renseigner sur la réalité de ces disparités révèlent des faiblesses. A titre d'exemple, ces analyses contextuelles souffrent du manque de statistiques ventilées par sexe. <p>D'autres départements ministériels sont impliqués en matière de protection de la biodiversité mais pour lesquels nous ne disposons pas d'information sur leurs capacités en matière d'intégration de la dimension genre : ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement, ministère de l'Hydraulique rurale et urbaine, ministère du Commerce et de l'Industrie, etc.</p> <p>Différentes études soulignent la faible compréhension du concept genre par les différents acteurs (décideurs nationaux, et certaines femmes elles-mêmes) et des liens avec la biodiversité.</p>

30- Rencontre avec le ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfance, 29 juin 2021, N'Djamena, Tchad.

31- FAO (2021). Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural. République du Tchad <https://www.fao.org/3/cb3046fr/cb3046fr.pdf>

32- Ibidem.

33- Due Tchad (2021). Profil genre.

Société civile

- Le Tchad compte actuellement un nombre élevé d'OSC qui contribue à la réalisation des objectifs de l'égalité et de l'équité entre les sexes.
- Pourtant la majorité de ces organisations répondent aux besoins pratiques des femmes, plutôt que promouvoir leurs intérêts stratégiques et les questions d'égalité.
- Rôle important des groupements de femmes. Elles ont également une forte implication dans les activités d'alphabétisation et de sensibilisation – notamment en ce qui concerne la santé et l'assainissement. Cependant, ces initiatives souffrent souvent d'un manque de ressources financières et de compétences techniques ainsi que d'une faible structure organisationnelle.
- Les associations féminines font face à plusieurs défis. Lors d'un sondage mené en 2021³³, les OSC ont indiqué les principaux obstacles/ besoins à l'intégration de l'approche genre dans leurs projets : (1) le manque de ressources financières (67%) ; (2) les besoins de formation en intégration du genre (61%) ; (3) les besoins d'outils et de guides (56%) ;(4) le manque de données désagrégées par sexe.

Nous ne disposons pas d'informations sur les associations spécialisées en matière de protection de la biodiversité et leurs capacités en matière d'intégration de la dimension genre.

4. RECOMMANDATION DE LA DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE AU TCHAD

Les recommandations suivantes concernent l'intégration du genre de manière spécifique dans les projets dans le secteur du changement climatique et biodiversité. Pour l'intégration du genre de manière transversale dans les différentes étapes du projet voir l'Annexe 2.

4.1 RECOMMANDATIONS POUR MIEUX INTEGRER L'APPROCHE GENRE DANS LES PROJETS DE BIODIVERSITE AU TCHAD

DOMAINE	RECOMMANDATIONS
Politique et Intégration de l'approche genre	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités du Ministère responsable du genre et des autres ministères impliqués dans la lutte contre les changements climatiques à exercer leur rôle catalyseur à l'intégration du genre dans les systèmes de formulation, de budgétisation et de planification de l'adaptation sensible au genre. • Systématiser la mise en œuvre de l'approche genre dans l'élaboration des politiques climatiques, des stratégies, plans, programmes et projets de développement durable. • Mettre en place des espaces de coordination et de réflexion impliquant les différents acteurs impliqués sur les questions de genre en matière de changement climatique et protection de la biodiversité.
Participation des femmes à la prise de décision	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'accès des femmes dans leurs diversités aux institutions qui prennent les décisions au niveau local, régional et national en matière de protection de la biodiversité et du changement climatique en prévoyant notamment des programmes spécifiques de renforcement du leadership et des capacités des femmes, la sensibilisation des hommes, des leaders religieux et traditionnels, et la mise en place de mesures permettant aux femmes et aux filles d'exprimer en toute sécurité leurs besoins et leurs intérêts au sein de leurs communautés et dans la sphère publique. • Soutenir les femmes comme les hommes pour qu'elles/ils développent et appliquent leurs connaissances et leur voix dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de développement durable, notamment en encourageant le leadership et les contributions scientifiques des femmes.
Opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les perceptions, la sensibilisation et les valeurs attachées des femmes et des hommes dans leurs diversités à la biodiversité. • Réactualiser la stratégie biodiversité et réaliser une étude pour y intégrer le genre. • Développer une compréhension générale des vulnérabilités liées au genre qui émergent de la pauvreté et de la discrimination sociale, et des pratiques socioculturelles dans différents contextes politiques, géographiques et historiques, par rapport aux questions liées à la protection de la biodiversité. • Réaliser des analyses approfondies pour examiner comment les différences dans les structures des ménages, la division du travail et les droits et responsabilités qui en découlent, façonnent la biodiversité et l'adaptation au changement climatique. • Valoriser la biodiversité agricole en soutenant les programmes qui ciblent les femmes travaillant dans l'agriculture, l'élevage et la pêche, afin d'améliorer leur accès aux connaissances, aux compétences, aux services de commercialisation et aux technologies respectueuses de l'environnement, en plus de renforcer leur rôle et leur expertise dans la gestion des ressources et la conservation de la biodiversité et de la biodiversité agricole et en prenant des mesures incitatives dans les domaines tels que les semences locales ou l'octroi des crédits agricoles etc. • Encourager et soutenir la protection et l'utilisation efficace des connaissances, et des pratiques des femmes et des filles des communautés locales, y compris les pratiques relatives aux médecines traditionnelles, à la biodiversité et aux technologies autochtones. • Développer les mécanismes pour améliorer l'accès et le contrôle des ressources par les femmes et promouvoir leurs voix égales dans les processus de prise de décision afin d'encourager une utilisation plus durable des écosystèmes et de la biodiversité. • S'assurer que les programmes, projets et actions : <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisent sur les normes et pratiques sociales qui ont un impact sur le statut inférieur des femmes - Prennent des mesures adaptées afin d'alléger les contraintes de temps des femmes - Soutiennent l'accès à l'alphabétisation - Préviennent les VBG

4

4. RECOMMANDATIONS POUR MIEUX INTEGRER L'APPROCHE GENRE DANS LES PROJETS DE BIODIVERSITE AU TCHAD

Société civile	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un financement aux organisations de femmes qui sensibilisent et prennent des mesures pour freiner la destruction des écosystèmes et la perte de biodiversité, ainsi que pour faire progresser les efforts d'adaptation et d'atténuation. • Renforcer les capacités en genre des associations spécialisées dans le secteur de l'environnement aux moyens de formation, de développement d'outils, d'échange d'expériences, etc. • Soutenir des mécanismes de financement transparents, accessibles aux organisations de défense des droits des femmes et aux communautés particulièrement vulnérables au changement climatique. Tenir compte des différences de contrôle et d'accès à l'information sur ces mécanismes de financement.
Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer l'information et la communication sur le genre et sur le lien entre genre et adaptation aux changements climatiques et à la perte de la biodiversité adaptée aux différents groupes cibles et en utilisant plusieurs canaux de communication et en collaborant avec les institutions les plus adaptées afin d'atteindre les femmes. • Tenir ou mettre à jour un répertoire actualisé pour documenter les meilleures pratiques et expériences locales et/ou régionales en matière de conservation de la biodiversité.

5. ANNEXES

5.1 ANNEXE 1 : RESSOURCES UTILES

Genre, changement climatique et biodiversité au Tchad :

- Colette Benoudji, Virginie Le Masson, Erlande Fanord (2018). Etude sur le Genre et la Résilience. Rapport final pour le projet RESTE/Trust Fund au Tchad.

https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/sites/default/files/t05-eutf-sah-td-01-01_oxfam_reste.pdf

- MEEP (2021). Connaissances, attitudes et comportements en lien avec le genre et les changements climatiques au Tchad. Pistes de réflexion pour éclairer le processus de plan national d'adaptation (PNA). Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) du Gouvernement du Tchad et le Réseau mondial de PNA.

<https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2022/01/napgn-fr-2021-comportements-genre-changements-climatiques-Tchad.pdf>

- Sarr et Djoula. 2020. Tchad - analyse genre et changements climatiques. Projet de renforcement de la résilience des communautés locales face à l'impact des changements climatiques au Tchad. Fond National de l'Eau.

Pour intégrer le genre dans les projets de biodiversité :

- AFD (2016) Boîte à outils genre- Agriculture, Développement Rural et Biodiversité. <https://www.afd.fr/fr/ressources/boite-outils-genre-agriculture-developpement-rural-et-biodiversite>

- CBD (2020) Addressing gender issues and actions in biodiversity objectives

https://www.cbd.int/gender/doc/cbd-towards2020-gender_integration-en.pdf

Bonnes pratiques:

- Onu femmes, BAD (2021) Emplois verts pour les femmes en Afrique https://africa.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20Africa/Attachments/Publications/2021/11/20211206_UN%20Women_Green%20Jobs_report_FR_webpages.pdf
- Secretariat of the Convention on Biological Diversity (2022). Best practices in Gender and Biodiversity: Pathways for multiple benefits <https://www.cbd.int/gender/publications/CBD-Best-practices-Gender-Biodiversity-en.pdf>
- WECF (2022). Solutions genre et climat. 5ème édition <https://womensgenderclimate.org/wp-content/uploads/2020/03/GJCS-2019-FR.pdf>
- Oxfam case study December 2020- Climate change adaptation in east Africa

<https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621114/cs-climate-change-adaptation-east-africa-041120-en.pdf;jsessionid=0D8E9F2D5E7E867388777FCC2B8AAFD4?sequence=1>

Site web:

- Convention on Biological diversity: <https://www.cbd.int/gender/>
- European Institute for Gender Equality Eige <https://eige.europa.eu/>

5.2 ANNEXE 2 : OBJECTIFS THEMATIQUES SPECIFIQUES ET INDICATEURS DU GAPIII

Le GAPIII propose l'objectif thématique global (Impact) suivant pour le genre et le changement climatique:

« Les femmes, dans toute leur diversité, influencent les processus décisionnels relatifs aux politiques et aux mesures de conservation de l'environnement et de lutte contre le changement climatique.»

Avec pour indicateurs d'impacts thématiques :

- Pourcentage de femmes occupant des postes de direction dans tous les ministères ou institutions sectorielles, liés au climat, à l'environnement et à la protection civile, les autorités chargées de l'électricité, les conseils de l'énergie, les autorités de régulation, les services publics, les agences pour les énergies renouvelables, etc.
- Pourcentage de femmes entrepreneuses dans l'économie verte ou l'économie circulaire.

Ci-dessous quelques exemples faisant spécifiquement référence au changement climatique et à l'environnement³⁴.

OBJECTIFS THÉMATIQUES SPÉCIFIQUES	INDICATEURS (GAP III)
Domaine thématique : Participation accrue des femmes et des filles, dans toute leur diversité, aux processus de décision sur les questions d'environnement et de changement climatique.	
Indicateur de résultat thématique clé	- Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons, dans toute leur diversité, de militants et de défenseurs des droits environnementaux agissant en tant qu'agents du changement dans la lutte contre le changement climatique et la recherche de la justice environnementale, aux niveaux local, national et régional, ventilé au moins par sexe.
Autres indicateurs de résultats thématiques	- Mesure dans laquelle les femmes, les hommes, les filles et les garçons, ainsi que leurs organisations de la société civile et leurs militants, sont en mesure d'influencer les stratégies d'atténuation du climat, d'adaptation, de réduction des risques de catastrophe et de gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité, au niveau local, national et régional, ventilée au moins par sexe. - Proportion de femmes dans les commissions parlementaires nationales traitant de l'action climatique et de la justice environnementale. - Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons, dans toute leur diversité, participant sur un pied d'égalité aux réunions publiques de planification et de consultation aux niveaux local et national, ventilé au moins par sexe. - Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons, dans toute leur diversité, participant à des événements sur l'action climatique et la justice environnementale, ventilé au moins par sexe et éventuellement ventilé par rôle : participant ou orateur.
Domaine thématique : Les stratégies et les accords sur l'atténuation du climat, l'adaptation, la réduction des risques de catastrophes et la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité sont plus sensibles au genre, au niveau local, national, régional et international.	
Indicateurs de résultats thématiques clés	- Nombre de politiques d'adaptation et d'atténuation du changement climatique (y compris les contributions déterminées au niveau national) et de stratégies et plans de protection de l'environnement (y compris les politiques/stratégies énergétiques) dont l'adoption est proposée et qui comportent des objectifs d'égalité entre les sexes, conformément au plan d'action pour l'égalité des sexes de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). - Mesure dans laquelle les politiques d'adaptation et d'atténuation du changement climatique et les stratégies et plans de protection de l'environnement (y compris les politiques/stratégies énergétiques) proposés pour adoption sont fondés sur une analyse sexospécifique des risques, des besoins, de la demande, des obstacles et de l'offre.

34- Adapté à partir des boîtes à outils genre de l'AFD

Autres indicateurs de résultats thématiques	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure dans laquelle les politiques, les stratégies et les plans en matière de climat et d'environnement sont fondés sur des évaluations des risques et de la vulnérabilité, ainsi que sur une analyse sexospécifique et conflictuelle des différents impacts du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur les femmes et les hommes. - Existence d'objectifs nationaux sur l'accès à des solutions de cuisson propre dans le cadre de la politique énergétique. - Mesure dans laquelle les déclarations et les documents politiques sur le changement climatique et l'environnement au niveau multilatéral contiennent des actions spécifiques visant à inclure les femmes dans les processus de prise de décision. - Nombre de plans d'action sectoriels en faveur de l'égalité des sexes élaborés et mis en œuvre par les ministères concernés dans le pays partenaire. - Disponibilité de données de qualité dans le secteur de la protection de l'environnement, ventilées au minimum par sexe - Disponibilité d'un système de suivi, de rapport et de vérification, qui inclut l'obligation de faire rapport sur le genre. - Nombre d'audits de genre réalisés dans les ministères concernés dans le pays partenaire.
Domaine thématique : Les femmes, les hommes, les filles et les garçons, dans toute leur diversité, qui abordent le changement climatique dans leur vie quotidienne et préservent l'environnement naturel sont soutenus.	
Indicateurs de résultats thématiques clés	<p>Nombre de changements dans la législation ou de nouvelles lois ou amendements adoptés dans le pays partenaire pour consacrer l'égalité d'accès à la propriété, y compris les droits fonciers, de crédit et d'héritage des femmes et des filles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesure dans laquelle les femmes et les filles détiennent le choix et le contrôle sur les opportunités et les ressources dans les contextes de réduction des risques de catastrophe, de relèvement et de reconstruction. - Nombre de femmes bénéficiant d'une formation, de ressources financières, de technologies ou d'autres ressources accrues en vue d'une production alimentaire durable et sûre, d'une énergie durable, de transports durables et de sources d'eau propres, pour la consommation familiale ou à des fins productives.
Autres indicateurs de résultats thématiques	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure dans laquelle les politiques inclusives de réduction des risques de catastrophes sont mises en œuvre par le gouvernement partenaire - Mesure dans laquelle l'égalité des droits des femmes à la propriété foncière et à l'héritage est respectée dans la pratique. - Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons bénéficiant d'un accès égal aux services énergétiques durables, ventilé au moins par sexe. - Pourcentage de ménages dirigés par des femmes ayant accès à des installations de cuisson propres. - Nombre de militants des droits de l'homme environnementaux pouvant travailler librement, ventilé au moins par sexe. - Proportion de la population qui dépend principalement de combustibles et de technologies durables ou propres (ODD 7.1.2) - ventilée au moins par sexe. - Nombre de femmes et de filles touchées par des programmes visant à renforcer la résilience individuelle et la sécurité face aux catastrophes (cours de natation, exercices d'urgence) 50.
Domaine thématique : Les femmes dans toute leur diversité participent de plus en plus et ont un meilleur accès aux emplois, aux opportunités d'entrepreneuriat dans l'économie verte et l'économie circulaire.	
Indicateur de résultat thématique clé	<p>Nombre d'entreprises dirigées par des femmes et des hommes bénéficiant d'un crédit, d'un microcrédit ou de services financiers, ventilé au moins par sexe - % de femmes occupant des postes de direction dans des entreprises de l'économie verte et de l'économie circulaire.</p>
Autres indicateurs de résultats thématiques	<ul style="list-style-type: none"> - % de travailleurs féminins et masculins à chaque étape de la chaîne de valeur d'un produit lié aux technologies vertes ou à l'économie circulaire, ventilé au moins par sexe. - Nombre d'individus bénéficiant d'un accès aux investissements publics couvrant les pertes liées aux intempéries ou à d'autres mesures de réduction des risques, ventilé au moins par sexe. - Pourcentage de marchés publics liés à l'environnement, au changement climatique et à l'énergie durable remportés par des entreprises dirigées par des femmes. - Nombre de femmes bénéficiant d'incitations utilisées pour encourager l'entrée des femmes dans l'économie verte et l'économie circulaire.

5.3 ANNEXE 3 : RECOMMANDATIONS POUR L'INTEGRATION TRANSVERSALE DU GENRE DANS LE CYCLE DU PROJET

Phase d'identification

- Réaliser une analyse de genre avant chaque projet en s'assurant que l'analyse couvre les aspects énumérés ci-dessous. La figure 2 présente une structure recommandée pour l'analyse de genre.

- Exemples de questions à se poser :

- Quel est le degré de dépendance des hommes et des femmes par rapport au milieu naturel ?
- Quel est la part de la contribution des produits non ligneux dans la nutrition domestique et la survie de la famille ?
- Quel est le rôle des hommes et des femmes dans la gestion des ressources naturelles ?
- Est-ce que les hommes et les femmes utilisent des espaces différents dans le milieu naturel ?
- Est-ce que les hommes et les femmes ont des droits d'usage et de contrôle différents sur les ressources naturelles dictés par la coutume ou la pratique ?
- Dans le contexte de groupes d'usagers ou de gestion participative des ressources, quels sont les rôles et les positions occupés par les hommes et les femmes ?
- Y-a-t-il un risque que les femmes soient impactées négativement de façon disproportionnée par la création d'une aire protégée ou la mise en défens d'une forêt ?
- Les hommes et les femmes possèdent ils des savoirs différents qui pourraient être valorisés dans un projet de conservation de la biodiversité ?

- Couvrir toutes les régions ciblées par le projet et évaluer les aspects régionaux pertinents pour l'intégration de la dimension de genre (mécanismes, stratégies, politiques des femmes, cartographie des parties prenantes, niveau de sensibilité au genre des institutions régionales/locales, etc.)

ANALYSE DU CONTEXTE (SECTEUR/PAYS)

Collecte d'informations de base sur le genre dans le secteur/ sous-secteur

- Identification des lacunes informationnelles
- Organisation de collecte de données lors de l'instruction

Analyse des écarts de genre et des inégalités entre les sexes sur la base de données sexo-spécifiques

QUESTIONS PROJET

Analyse des risques et opportunités genre du projet

- Risque
 - Actions d'atténuation
 - Activités promouvant activement l'égalité des sexes
- Opportunités
 - Activités promouvant l'empowerment des femmes et la transformation des relations de genre

Analyse des barrières et contraintes à la participation des hommes et des femmes au projet

- Actions pour lever les freins à la participation

Analyse de la capacité de la contrepartie relative au genre

- Activités pour renforcer les capacités en genre de la contrepartie

Identifier les partenaires / les champions pour le genre

- Construire des partenariats / des alliances

• **Intégrer le genre dans le document d'action/les termes de référence du projet :**

- En demandant à l'expert.e chargé.e de l'analyse de genre de rédiger la structure du projet/programme pour les projets du CAD relatifs au marqueur 2 de la politique d'égalité des sexes (GM 2).
- En présentant les principaux défis et opportunités ainsi que les mesures/activités d'atténuation recommandées.
- En définissant des objectifs genre de projet alignés sur le PAG III de l'UE (voir annexe I).
- En veillant à ce que les compétences pertinentes soient demandées dans l'équipe d'expert.es.

- **Intégrer le genre dans le budget du projet**, soit dans une composante spécifique, soit dans des postes budgétaires existants.

Phase de mise en œuvre

- Veiller à ce que le genre soit intégré dans toutes les activités de mise en œuvre, comme présenté ci-dessous.

Recrutement et contractants	Gestion des structures	Renforcer les capacités	Aspects logistiques et opérationnels	Groupes cibles et contreparties	Budgétisation
<p>Garantir des opportunités de qualité lors de la passation de contrats de personnel et de services.</p> <p>Sélectionner du personnel ayant une expertise en matière de genre.</p>	<p>Assurer une participation effective des femmes et des différents groupes cibles dans les instances de prise de décision du projet.</p> <p>Intégrer à chaque réunion un point spécifique à l'intégration de l'approche genre.</p>	<p>Sensibiliser et renforcer les capacités en matière de genre du personnel du projet, des bénéficiaires et des parties prenantes.</p> <p>(Voir le tableau ci-dessous pour un exemple des compétences requises).</p>	<p>Vérifier si les conditions sont réunies pour que les femmes et les hommes participent de manière égale aux activités du projet et prendre les mesures nécessaires.</p>	<p>Veiller à ce que les femmes et les hommes puissent accéder de manière égale aux ressources et aux services du projet.</p> <p>Sélectionnez des participants équilibrés sur le plan du genre.</p> <p>Prévoir des collaborations avec des associations féministes et/ou des institutions spécialisées en genre.</p>	<p>Les ressources financières doivent être réparties équitablement tout au long de la mise en œuvre du projet.</p> <p>Prévoir des fonds suffisants afin d'assurer l'intégration transversale du genre et le recours à l'expertise nécessaire.</p>

- **Renforcer les capacités des parties prenantes nationales** impliquées dans la protection de la biodiversité, comme cela est présenté dans le tableau ci-dessous.

PARTIES PRENANTES	PROPOSITION EN MATIÈRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
<p>Les détenteurs d'obligation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble des politiques, programmes, projets et plans ainsi que les budgets avec la mobilisation des décideurs et sensibilisation toutes les parties prenantes. - Fournir des outils, des méthodologies et des plans pour plaider efficacement en faveur de l'intégration du genre dans les projets et programmes liés à la protection de la biodiversité - Soutenir la production de données quantitatives et qualitatives sur les questions spécifiques de genre dans le secteur. - Contrôler et évaluer les résultats et l'impact des politiques et des programmes en matière d'équité et d'égalité entre les sexes.

Détenteurs de droits et OSC	<ul style="list-style-type: none"> - Donner la priorité aux organisations de femmes et féministes (ONG, réseaux de femmes professionnelles, etc.) en tant que partenaires de mise en œuvre (au lieu de partenaires internationaux) afin de renforcer leurs capacités et de les autonomiser. - Sensibiliser sur les normes et pratiques sociales qui ont un impact sur le statut inférieur des femmes et sur leur seule reconnaissance en tant que participantes dans le secteur, notamment en allégeant les contraintes de temps des femmes et en soutenant l'accès des femmes à l'éducation et à l'alphabétisation et leur autonomisation sociale. - Développer les mécanismes pour améliorer l'accès et le contrôle des ressources par les femmes. - Soutenir les organisations de la société civile qui peuvent sensibiliser et aider les femmes à s'impliquer dans le processus de prise de décision. - Renforcer la participation des parents et des enfants dans la gouvernance scolaire.
Autres (entreprises, établissement scolaire, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation du secteur privé à l'égalité des sexes pour améliorer les conditions de travail des femmes, en partenariat avec des ONG, des associations de femmes professionnelles et/ou des centres de formation, etc.

Phase de Suivi et évaluation

- Au début du projet, développer des indicateurs de projet sensibles au genre pour suivre l'intégration du genre tout au long de la mise en œuvre du projet.
- S'assurer que tous les indicateurs relatifs aux personnes sont désagrégés par sexe au minimum et si possible, également par âge, handicap et d'autres catégories pertinentes pour l'action.
- Veillez à ce qu'un point sur l'égalité des sexes soit inclus dans l'ordre du jour de toutes les réunions de suivi et d'évaluation.
- Demander obligatoirement des données ventilées par sexe dans les rapports de suivi des projets.
- Planifier des activités de communication pour partager les leçons apprises en matière d'intégration de l'approche genre.
- Engager une expertise spécifique en matière de genre et/ou prévoir le renforcement des capacités des ressources humaines en matière de suivi et évaluation sensible au genre.
- Compléter le système de suivi par une évaluation externe à mi-parcours et/ou finale qui intègre la dimension genre et mesure l'impact genre du projet.

Rédigé par : Dr. Sepideh Labani Motlagh, Cheffe d'Équipe, Experte Genre, et Virginie Poupenev, Experte Genre, avec l'assistance de Mme Colette Benoudji, Experte Locale Genre

Cette publication a été produite avec l'assistance de la Commission européenne. Le contenu de ce rapport ne reflète pas nécessairement la position de l'Union européenne, et n'engage que la responsabilité de DAI.



Projet réalisé par DAI Global Belgium



Projet financé par l'Union européenne